

dance lointaine dans ce même pays d'Arles où le poète la fait vivre».

Par ailleurs, sous l'influence du français «merveille», la forme provençale issue du latin *mirabilia*, *meraviho*, a donné *mervèio*, terme relevé en pays rhodanien et dans la région d'Aix-Marseille.

«La forme *mirèio*, nom commun signifiant «merveille», abondamment attestée en rhodanien et en marseillais du XVII^e au XIX^e siècles, est bien un dérivé du verbe *mira*, «admirer», au moyen d'un suffixe *-èio*, d'origine française». Quoique les chaînons intermédiaires manquent encore pour confirmer cette filiation, il est possible, conclut M. Rostaing, «que l'utilisation de ce mot comme prénom soit dû à la survivance de l'ancien *miraiio*, lui-même héritier du *miraclo* médiéval.

A. B.

«A propos de 'Mireille'». «Revue internationale d'onomastique», 1974, n°2-3.



DER VOLKSNAME DEUTSCH

essais présentés par Hans Eggers

Parus en l'espace d'un peu plus d'un siècle, les dix-neuf articles réunis dans ce volume ont trait à l'origine et au sens du mot *deutsch*, qui se rapporte aux habitants de l'Allemagne et à ce qui les qualifie (*die Deutschen*, «les Allemands»). Le texte le plus ancien est de Jakob Grimm (*Excurs über «Germanisch» und «Deutsch», 1840*), le plus récent, de Werner Betz (*Karl der Grosse und die lingua theodisca*, 1965). Les autres ont pour auteurs Wilhelm Braune (1918, 1921), Otto Behaghel (1921), Eugen Rosenstock (1928), Leo Weisgerber (1940, 1948, 1949), Franz Steinach (1940), Theodor Frings (1941), Franz Specht (1941), Eugen Lerch (1942, 1943), Hans Heinrich Schaefer (1943), Georg Baecke (1943), O. Grünenthal (1943) et Hans Eggers (1961). La place principale revient au celtisant Leo Weisgerber, auteur d'un livre entièrement consacré à la question, paru chez le même éditeur : *Deutsch als Volksname. Ursprung und Bedeutung*. (Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt, 1953).



Le mot *deutsch*, qui est à l'origine un simple adjectif qualificatif, constitue une énigme. C'est un phénomène en effet presque unique que le nom d'un pays, *Deutschland*, «l'Allemagne», se soit formé à partir d'un adjectif qualifiant un peuple : l'Allemagne est «le pays des hommes qui sont *deutsch*». Partout ailleurs, c'est l'inverse : l'adjectif qualificatif est formé par dérivation du nom du pays ou du nom de ses habitants. Ainsi, «français» : ce qui est de France, ce qui se rapporte ou appartient aux Français, aux habitants

du «pays des Francs» (*Frankenland*). De même : «Espagne, Espagnols, espagnol», «Ecosse, Ecossais, écossais», etc. En d'autres termes, le nom du peuple allemand n'est qu'un adjectif substantivé. On a d'abord dit *deutschesland*, puis *Deutschland*. La langue allemande dit d'ailleurs *der Deutsche* («l'Allemand») au masculin, et *die Deutsche* («l'Allemande») au féminin alors que, pour tous les autres peuples, elle rend le féminin par l'ajout d'une désinence en *-in* : *der Franzose*, «le Français», *die Französin*, «la Française»; *die Engländerin*, «l'Anglaise», *die Italienerin*, «l'Italienne», etc.

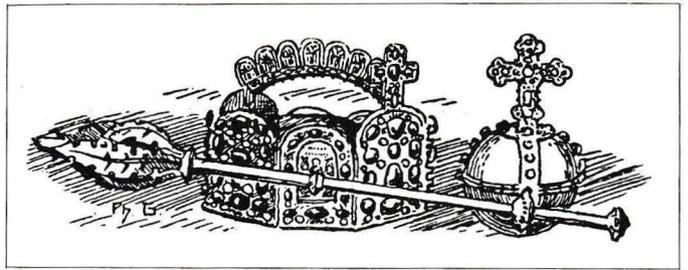
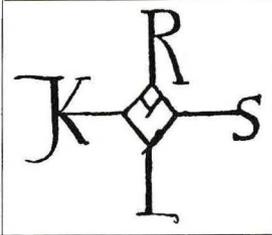
La question se complique avec les dénominations étrangères. En France, on appelle «Germanis» les Allemands de l'Antiquité, avec un sens restrictif que n'a pas toujours le mot allemand *Germanen*, et l'on ne dispose d'aucun nom propre pour désigner l'ensemble des peuples modernes d'origine germanique (ce qui, en allemand, distingue précisément les *Deutschen* des *Germanen*). On parle en revanche d'«Allemands» (du got. *Alamans* : *in allaim alamannam*, «la totalité des hommes»), terme qui, à l'origine, se rapporte au seul peuple des Alamans, tribu qui a colonisé surtout la Souabe, l'Alsace et la Suisse allemande, en laissant en France bon nombre de patronymes (Allemand, Lallemand, Désalmand, Allamand, Allemandet, Allemandou) et de noms de lieux (Almenâches dans l'Orne, Aumenancourt dans la Marne, Allemand dans l'Aisne, Les Allemands en Haute-Savoie, près de Samoëns, etc.).

En Angleterre, on parle de *the Germans* pour désigner les Allemands, et l'on emploie souvent, pour parler des anciens Germanis, le mot *the Teutons*, qui, en réalité, se rapporte à une tribu dont le caractère germanique a été discuté.



Sur le sens du mot *deutsch*, les spécialistes sont d'accord. Ce terme signifie «qui fait partie du peuple». Il se rattache étymologiquement à l'indo-européen reconstruit **teuta*, qui désigne «l'ensemble, la totalité du peuple». Cette notion correspond à une certaine évolution de la communauté linguistique indo-européenne à l'Age du bronze et probablement à une transformation de l'organisation sociale. Elle est uniquement commune au groupe indo-européen occidental (Celts, Germanis, Illyriens, Latins, etc.). La même forme se retrouve dans le celtique *teuta*, «le peuple, la tribu» (cf. le dieu Teutatès, «père, protecteur du peuple», et en Irlande les Tuatha Dé Danann ou «tribus de la déesse Danann») et l'osco-ombrien *touta*. Le latin *totus*, «ensemble, tout entier», qui a donné naissance aux mots «tout» et «totalité», pourrait aussi s'y rattacher (la dérivation phonologique est parfaite, mais la dérivation sémantique plus discutable).

Dans les langues germaniques, on trouve le gothique *piuda*, as. *thioda*, vha. *diot*, toujours avec le sens de «peuple, totalité du peuple» (cf. Hans Krahe. *Sprachverwandschaft im Alten*



C'est probablement à l'époque de Charlemagne qu'est né le mot «deutsch» («allemand»), avec le sens qu'il possède actuellement. Ci-contre : Charlemagne, par Dürer (1512), actuellement au Musée de Nuremberg. En haut, la «signature» de Charlemagne.

Ce monogramme était en fait préparé à l'avance par les soins de la chancellerie. L'empereur ne traçait lui-même que le losange central, entouré de la croix.

Europa, p. 27). Selon Weisgerber, le vieux-german. °*theudiskaz* serait devenu westfr. °*theudisk*. A partir de là, le mot aurait évolué d'une part, sur la frontière germano-romane, vers °*thiudisk*, puis vers le vieux-français *tie(d)eis* ; et d'autre part vers la forme latinisée *theodiscus*, successivement ou diversement altérée en *diutisk*, *tutisc*, *tiusch* (avec influence du latin *teutonicus*), puis *diutsch* ou *tutsch*, et enfin *teutsch* ou *deutsch*.

Le seul mot qu'on puisse ici comparer à *deutsch* est *welsch*, terme désignant en allemand (souvent avec une nuance péjorative) ce qui se rapporte à l'ensemble des «étrangers du Midi», c'est-à-dire à l'ensemble des populations de langues romanes limitrophes de l'aire germanique. *Welsch* (que l'on retrouve, avec l'altération classique du v/w en g dans Wallonie, *Wales* c'est-à-dire Pays de Galles, Gaule, Gaulois, Vendée, Venètes, Volques, etc.) remonterait en effet à un vieux-german. °*walhiskaz*, altéré par la suite en °*walhisk*. Toutefois, ce terme n'a pas donné naissance au nom d'un Etat.



En vieux-français, on trouve l'adjectif *tieis* et le nom propre *Tiedeis*. Dans son article (*Ist das Wort «deutsch» in Frankreich entstanden?*), Eugen Lerch cite le passage de la Chanson de Roland, où sont énumérés les peuples venus assister au jugement de Ganelon : «Bavier, Saisnes, Peitevin, Normans, Franceis, Alemans, *Tiedeis* et icels d'Arverne..» (v. 3793). Au Moyen Age, on trouve aussi *tiessons* (avec les formes *tisson*, *tysson*, *thisson*, *thyson*), notamment chez Froissart qui parle des «gens d'armes englois, alemans, hainnuiers et *tiessons*..», ainsi que *tiesche*, *tiédois* et *tiois*. Aujourd'hui encore, on parle de moeurs «tudesques» (cf. l'italien *tedesco*), de Lorraine «thioise» pour désigner la Lorraine germanophone, et de «pays thiois» pour désigner les pays flamands ou néerlandophones. (Cf. aussi les prénoms Tibault ou Thibaut, dérivés de *Theutbald*, *Thibalt*, *Tedbald*, etc.).

A partir du Xème siècle, nous connaissons neuf passages de documents anciens où apparaît le mot *diutisk* ou *diutisc*. On possède aussi vingt-deux attestations du mot *theodiscus* ; les plus anciennes proviennent des chancelleries carolingiennes, en 786 et 788. *Teutonicus* est attesté à peu près à la même époque. Il se maintiendra d'ailleurs (*die Teutonen*, «les Teutons») jusqu'à l'époque moderne.



De *diutisc*, *theodiscus* et *teutonicus*, quel est le terme qui est apparu le premier ? L'unanimité est loin d'être faite à ce sujet. Et, de même, les spécialistes ne sont pas d'accord sur les raisons pour lesquelles le mot *deutsch* a fini par désigner toutes les ethnies germaniques de l'Europe centrale, y compris les Lombards, les Goths et les Vandales.

Le débat est centré sur l'époque de Charlemagne. Il y a toutes chances en effet pour que le mot, avec son sens actuel, soit né sur la frontière germano-romane, au moment où une partie de l'ethnie franque se romanisait, tandis que l'autre restait germanique. Charlemagne, précisent les chroniques de l'époque, régnait sur les Francs romanisés et sur d'autres tribus «allemandes». En outre, ce n'est qu'après sa mort (814) qu'eut lieu le partage de l'Empire. Lorsqu'à Strasbourg, le 14 février 842, Louis le Germanique et Charles le Chauve prêtent solennellement serment contre leur frère Lothaire, Louis s'exprime en *lingua romana* ; Charles, en *teudisca lingua*. Leurs armées, elles aussi, prêtent chacune serment dans sa langue. Un an plus tard, Lothaire est obligé d'accepter le partage de l'Empire, que consacre le traité de Verdun (843).

Le premier emploi connu du mot *theodiscus* figure dans un rapport adressé au pape Adrien en 786, par Georges d'Ostie. Ce document a été découvert en 1895. En 1946, on a pu prouver que Georges d'Ostie avait séjourné longtemps à la cour de Pépin et qu'il avait été évêque d'Amiens. Ce qui tend à démontrer que *theodiscus* appartient au

francique occidental latinisé, car la frontière linguistique était alors fixée sur l'Escaut.

En 788 eut lieu la diète d'Ingelheim, au cours de laquelle le duc de Bavière Tassilon fut condamné à mort, et le duché de Bavière supprimé. (On reprochait à Tassilon d'avoir déserté le combat commun). Charlemagne, voulant que les débats fussent compréhensibles pour tous, demanda et obtint qu'ils se déroulassent en allemand. On trouve dans la relation de l'événement en latin, un passage où l'empereur fait allusion à « ce qu'en allemand, nous appelons herisliz » (quod nos theodisca lingua dicimus herisliz). Il est dit également, dans Les quatre livres des Rois, de Le Roux de Lincy (Paris, 1841), que « vers 805, (Charlemagne) fit traduire l'écriture sainte en langue théotisque ». Dans l'Empire carolingien, la langue allemande semble donc avoir tenu lieu de langue juridique commune.

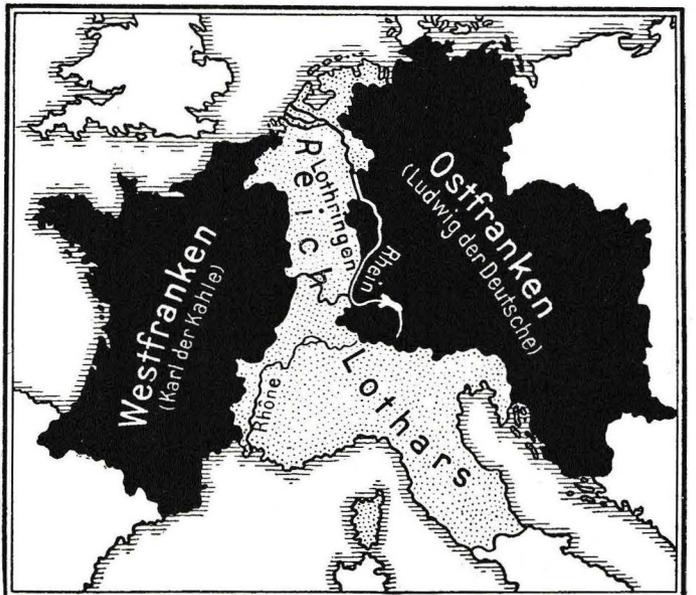
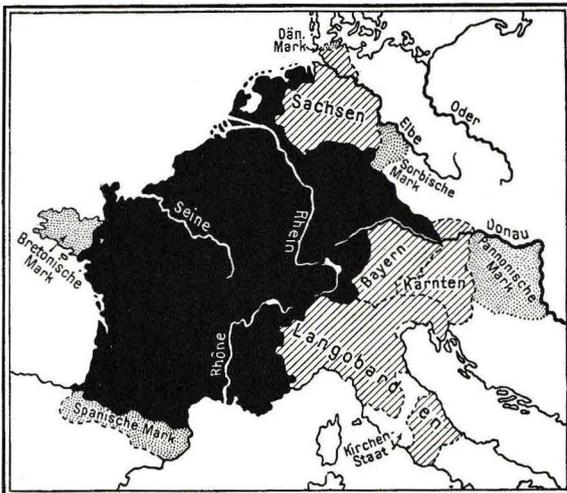
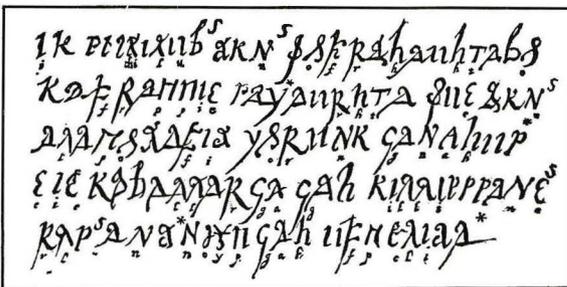
Mais la langue « théotisque » fut aussi beaucoup employée par les missionnaires : Charlemagne

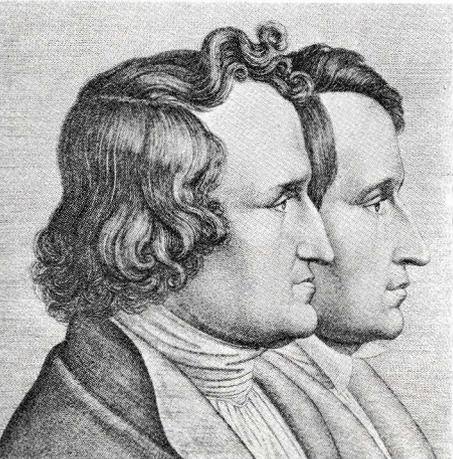
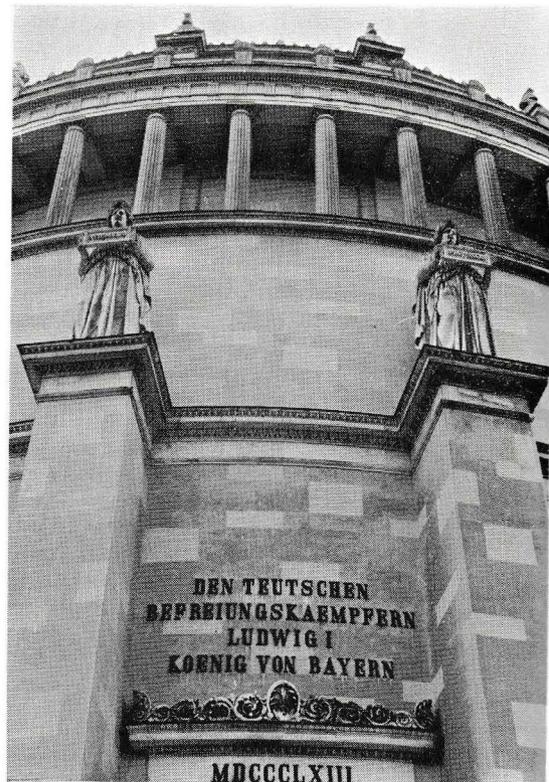
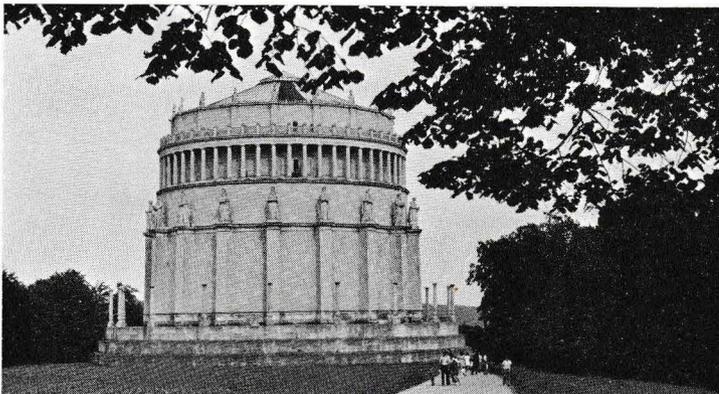
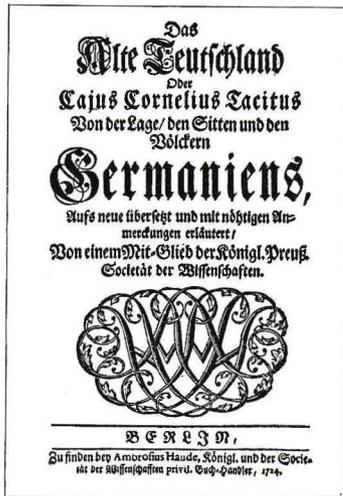
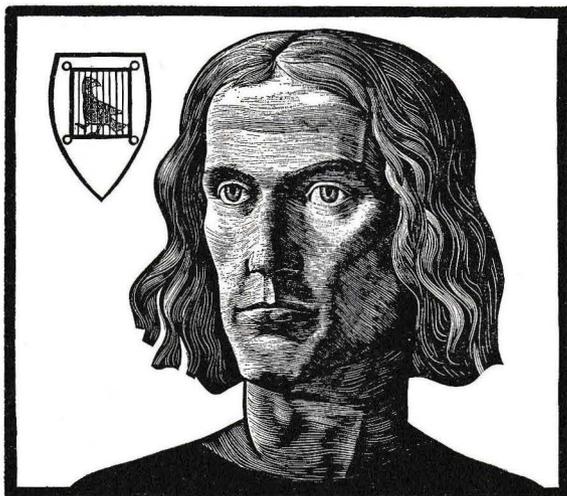
n'ignorait pas que l'emploi de la langue vernaculaire était indispensable si l'on voulait amener les païens à se convertir. En 811, l'empereur fait rédiger une version en allemand de la promesse de baptême. D'incroyables difficultés de vocabulaire surgissent alors, car ce n'était pas seulement les mots, mais les idées mêmes auxquelles ils se rapportaient qui faisaient défaut aux convertis.



Comment traduire, par exemple, les *pompae diaboli*, alors que, dans bien des cas, le nouveau baptisé n'avait pas la moindre idée de ce que pouvaient bien être le diable et ses « pompes » ? Comment rendre compréhensible la formule *santificetur nomen tuum*, « que ton nom soit sanctifié », alors qu'aux yeux des Germains, le nom d'un dieu étant de toute façon sacré, il paraissait exclu que la prière ou les souhaits des hommes puissent suffire à le sanctifier ? Le traducteur de Saint-Gall s'en tira en utilisant l'expression *whi*

Naissance et extension de l'Empire franc. Ci-contre : sous Clovis ; en bas, à gauche : sous Charlemagne. En bas, à droite : la division de l'Empire carolingien après le traité de Verdun (843). D'après Paul Vogel, «Die Germanen» (Moritz Diesterweg, Frankfurt/M., 1939). Ci-dessous : passage d'un manuscrit en écriture gotique. D'après Piergiuseppe Scardigli, «Die Goten. Sprache und Kultur» (C. H. Beck, München, 1973).





Le mot «deutsch» dans l'histoire et la littérature allemandes. En haut, au milieu : première page d'une édition de la «Germania» de Tacite publiée à Berlin en 1724 ; à droite, couverture de la revue «Der Deutsche» (Magdeburg, 1771). En haut, à gauche : portrait de Walther von der Vogelweide, par Ernst Dombrowski. Au centre : vue d'ensemble du mémorial de la Befreiungshalle, près de Ratisbonne, construit de 1842 à 1863 par le roi Louis Ier en souvenir des luttes de l'Allemagne contre l'occupation napoléonienne. Ci-dessus, à droite : inscription figurant au dessus de la porte d'entrée du monument ; on remarque la graphie «Den Teutschen». Ci-dessus, à gauche : le chevalier de Bamberg. Ci-contre, en haut : Hoffmann von Fallersleben (1798-1874). Le 26 août 1841, sur l'île de Hélioland, il composa les paroles du «Deutschland über alles», devenu l'hymne national allemand en août 1922. Ci-contre, en bas : les frères Jakob (1785-1863) et Wilhelm Grimm (1786-1859), précurseurs de la philologie moderne, rénovateurs de la mythologie populaire et du folklore allemands.

namun dinan, «Seigneur, sanctifie ton nom» (c'est-à-dire : aide-nous toi-même à le maintenir sacré en nous).

Par la suite, la traduction du *credo* posa de nouveaux problèmes. Les Germains ne comprenaient pas qu'une seule et même personne puisse porter deux noms. Pour Ponce-Pilate, on ne garda donc que Pilate : *passus sub Pontio Pilato* fut traduit par *kimartrot in kiwaltiu Pilates*. L'idée d'un dieu créateur unique était également insolite. Le mot *shepheri* (cf. all. *schaffen*, «créer, produire») étant insuffisant, on choisit le mot *kischaft*, que l'on jugeait plus susceptible de faire ressortir le rôle d'«engendreur» du dieu nouveau.

Charlemagne s'est donc efforcé d'unifier dans une langue religieuse et juridique commune les populations de la partie orientale de son Empire. Mais on peut se demander si ces efforts dépassaient beaucoup le cadre de sa chancellerie. Beaucoup d'auteurs estiment que la *theodisca lingua* n'était guère qu'une langue administrative, employée par les fonctionnaires de l'Empire, les *missi dominici* et les membres des monastères.



Dans la partie est de l'Europe centrale, le mot *diutisc* semble avoir été employé beaucoup plus tôt. L'évêque arien Ulfila ou Wulfila («petit loup»), mort en 383, l'utilisa lorsqu'il entreprit de traduire la Bible en gotique, et créa par la même occasion un alphabet approprié. L'usage qu'il en fait témoigne d'ailleurs qu'il rencontra, lui aussi, des difficultés de traduction. Dans l'Épître de Paul aux Galates, l'apôtre fait allusion aux «païens» : «Mais, quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Cephass, devant tout le monde : — Puisque toi, tout Juif que tu sois, tu consens à vivre à la mode païenne et non à la juive, comment peux-tu forcer les païens convertis à faire le Juif ? ». Ce terme de «païen», Ulfila le traduit tout simplement par *thiudisk* : *..thu ..thiudisko libais jah ni iudaiwisko*, «..tu ..vis en païen (littéralement «en homme de ton peuple»), non en juif». Ulfila traduit aussi le grec *ethnos* par *thiuda*. A cette époque, beaucoup de notions nouvelles étaient d'ailleurs rendues par l'adjonction du suffixe *-isc* ou *-isk* : ainsi *irdisc* (all. *irdisch*, lat. *terrenus*), «temporel, terrestre, d'ici-bas» ; *heidanisc* (all. *heidnisch*, lat. *gentilis*), «païen» ; *heimisc* (all. *heimnisch*, lat. *domesticus*), «du pays natal» (avec, dans le mot latin, une nuance péjorative : «borné, demeuré»). Tout cela n'allait pas sans mal, et bien des traducteurs, tenus d'apprendre l'allemand, semblent avoir été les premiers surpris de découvrir une langue dont le système de pensée différait sensiblement de celui du grec ou du latin.



En 830, un texte latin évoque les *nationes theodiscae*. «Ce pléonisme (= les peuples parlant la langue du peuple), écrit M. Jean-François Noël, montre que le sens «national» du mot l'a alors

déjà emporté sur son sens étymologique» (*Histoire du peuple allemand, des origines à la paix de Westphalie*. PUF, 1975).

Il faut toutefois attendre la Chronique des empereurs (*Kaiserchronik*), publiée vers 1440, pour voir le nom du peuple allemand attesté sous une forme proche de la forme actuelle : *die Diutiscen*. (Le chroniqueur de Ratisbonne prononçait peut-être *die Dütischen*).

On en arrive ensuite à une forme quasi-définitive, bien que, pendant des siècles, les auteurs vont hésiter entre le «d» et le «t» comme lettre initiale. Walther von der Vogelweide (1170-1230) et Hartmann von Aue utilisent le «t», Heinrich von Veldeke, le «d». Luther (1483-1546) écrit *deutsch*. En 1514, Johannes Aventinus, l'«Hérodote bavarois», compose sa *Chronica vom ursprung, herkomen und thaten der uralten Teutschen*. Goethe se range aux usages de la *Deutscher Orthographie*, de même que Kaspar Zeus (*Die Deutschen und die Nachbarstämme*, 1837) et Jakob Grimm (*Geschichte der deutschen Sprache*, 1848). Mais en 1863, cinquante ans après la bataille de Leipzig, Louis Ier fait inscrire sur le célèbre monument de la Befreiungshalle, près de Ratisbonne : *Möchten die Teutschen nie vergessen, was den Befreiungskampf notwendig machte und wodurch sie gesiegt* («Puisse les Allemands ne jamais oublier ce qui a rendu le combat de libération nécessaire et par quels moyens ils ont vaincu»). Ce n'est qu'au XX^{ème} siècle que le «t» sera finalement abandonné.

Alain de BENOIST

«Der Volksname Deutsch». *Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt, 1970, 408 pages.*



INTRODUCTION A LA GENETIQUE QUANTITATIVE

essai de D. S. Falconer

La génétique quantitative est celle qui étudie les caractères polygénétiques, à variation continue, par opposition aux caractères monogénétiques, qui obéissent à la loi du tout ou rien. Cependant, les différents gènes qui définissent ainsi un caractère polygénétique obéissent individuellement aux lois de Mendel. L'étude de ces caractères polygénétiques au sein des populations, de leur évolution, de leur sélection, constitue un domaine particulier de la génétique des populations qui implique une formulation mathématique particulièrement attentive. Les conséquences de ces études sont fondamentales quant à l'élevage, l'anthropologie, la biologie, les théories de l'évolution.

L'ouvrage de D. S. Falconer, déjà connu et apprécié des spécialistes dans son édition originale en langue anglaise, révèle avec sa traduction française